

Charte Qualité

Cette procédure définit les dispositions que s'engage à prendre la société Sarnafil Sarl, lors de travaux d'étanchéité de toiture, pour contribuer à garantir au Maître d'Ouvrage une prestation de qualité élevée.

- Réaliser et/ou participer avec le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Œuvre au diagnostic de l'ouvrage d'étanchéité, afin de faire un état de l'existant.
- Elaborer une proposition technique, et une estimation financière pour la réparation de cet ouvrage.
Cette proposition comprend :
 - Un descriptif des opérations de remise en état :
 - Travaux préparatoires,
 - Définition du complexe d'étanchéité prenant en compte les contraintes mécaniques, climatiques et thermiques de l'ouvrage,
 - Traitement des détails et points singuliers.
 - Un estimatif détaillé du coût des travaux.
 - Un plan d'Action Qualité, document fixant le cadre de la démarche de gestion de la qualité lors de l'exécution des travaux.
- Proposer après acceptation du Maître d'Ouvrage des entreprises agréées expérimentées pour la réalisation des travaux.
- Pendant l'exécution du chantier, participer à la gestion de la qualité d'exécution à partir du Plan d'Action Qualité préalablement défini, ainsi qu'à la réception des travaux.

Serge FERLAY
Gérant

**Sarna**
Sarnafil Division